

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 21/06/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b> <b>CONVENTION DE PARTENARIAT DISPOSITIF SPOTT : RENOUELEMENT</b>
---

<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 21/06/2024	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 04/07/2024	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude
--	---	--

### Etaients présents : 93

AOUN Cédric, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEPINTE Fabrice, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

### Absent(s) représenté(s) : 42

AIT Eddie a donné pouvoir à BARRON Philippe  
ARENOU Catherine a donné pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile  
AUJAY Nathalie a donné pouvoir à PERSIL Albert  
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric  
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami  
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
BERTRAND Alain a donné pouvoir à BOUTON Rémy  
BORDG Michaël a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie  
BOURSALI Karim a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à JAUNET Suzanne  
CHAMPAGNE Stéphan a donné pouvoir à PERRON Yann  
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à LAIGNEAU Jean-Pierre  
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à HAMARD Patricia  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à KONKI Nicole  
DOS SANTOS Sandrine a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude  
DUBERNARD Marie-Christine a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît  
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
ESCRIBANO-OBEJO Maria a donné pouvoir à SAINZ Luis  
FAVROU Paulette a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse  
JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël  
KAUFFMANN Karine a donné pouvoir à LAVIGOGNE Jacky

KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine  
LE GOFF Séverine a donné pouvoir à MARIAGE Joël  
LEBOUC Michel a donné pouvoir à GARAY François  
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à POYER Pascal  
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
LONGEAULT François a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à MADEC Isabelle  
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole  
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
MINARIK Annie a donné pouvoir à VIREY Louis-Armand  
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson  
PEULVAST-BERGEAL Annette a donné pouvoir à GIRAUD Lionel  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc  
POURCHE Fabrice a donné pouvoir à PIERRET Dominique  
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROUSSE Laurent  
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à SIMON Josiane  
RIOU Hervé a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
SMAANI Aline a donné pouvoir à LEFRANC Christophe  
VOILLOT Bérengère a donné pouvoir à KERIGNARD Sophie  
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie

**Absent(s) non représenté(s) : 1**

CALLONNEC Gaël

**Absent(s) non excusé(s) : 5**

ANCELOT Serge, CHARBIT Jean-Christophe, GRIMAUD Lydie, OURS-PRISBIL Gérard, SOUSSI Elsa

**123 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAUX Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**0 ABSTENTION :**

**13 NE PREND PAS PART :**

BERMANN Clara, BORDG Michaël, BREARD Jean-Claude, CALLONNEC Gaël, DELRIEU Christophe, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, HOULLIER Véronique, KOENIG-FILISIKA Honorine, LEFRANC Christophe, MAUREY Daniel, MONNIER Georges, SAINZ Luis

# EXPOSÉ

Depuis 2015, dans le cadre de l'appel à projet contrats de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPôTT) proposé par le secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire au sein du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Versailles-Yvelines souhaite la mise en avant du territoire Seine aval et a fédéré l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire autour de ce projet.

Dans ce contexte, depuis 2017, les collectivités locales riveraines du bassin de la Seine à l'aval de Paris se sont unies pour valoriser leur patrimoine dans le but d'accroître leur fréquentation touristique par une offre diversifiée de qualité, et forger ainsi une image attractive pour stimuler leur essor économique.

Afin de poursuivre cette dynamique mise en place par les acteurs du territoire, la CCI Versailles-Yvelines souhaite renouveler la programmation du projet SPôTT Seine aval sur la période 2024-2025. Le présent projet de convention s'inscrit dans la lignée des éléments de conclusion du dernier programme SPôTT déployé en 2022-2023, et a été co-rédigé en concertation avec les partenaires et membres financeurs du projet initial.

Dans le cadre de leurs missions respectives, les deux parties se sont rapprochées en vue de favoriser le développement économique du territoire.

La convention définit le contenu et les modalités du soutien apporté par la Communauté urbaine à la CCI de Versailles-Yvelines dans le cadre du projet SPôTT 2024-2025.

L'objectif de la poursuite du projet SPôTT Seine Aval est d'accompagner les professionnels du tourisme autour d'enjeux clefs de la filière sur les deux années à venir. Cette ambition se décline en 4 grands axes :

- Soutenir le Slow tourisme et le tourisme durable,
- Célébrer les 150 ans de l'impressionnisme et les Jeux Olympiques Paris 2024,
- Valoriser les producteurs du terroir,
- Dynamiser le seul Club Escales fluviales de France, situé sur la vallée de la Seine, lien unissant les différents acteurs du tourisme sur l'ensemble de l'Axe Seine, de Bougival aux Marais Vernier.

ACTION 1	Soutenir le Slow tourisme et le tourisme durable	Benchmark des haltes fluviales sur la Seine enquête sur le comportement des plaisanciers, randonneurs, cyclotouristes le long de la Seine	5 600 €
ACTION 2	Célébrer les 150 ans de l'impressionnisme et les JOP 2024	-	-
ACTION 3	Valoriser les producteurs du terroir	Mise en place des « Comptoirs Yvelinois » dans les hôtels de produits du terroir	2 700 €
ACTION 4	Dynamiser le seul Club Escales fluviales de France, situé sur la Vallée de la Seine	Mise à jour des plaquettes escales ou Map Shopping sur les 9 escales normandes et franciliennes de l'Axe Seine	6660 €

La Communauté urbaine souhaite contribuer aux actions mises en œuvre par la CCI Versailles-Yvelines dans le cadre du projet SPÔTT et attribue à cet effet une participation financière de 14 960 € nets de taxe

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le projet SPÔTT pour le développement du tourisme en vallée de la Seine,
- d'approuver la convention de partenariat jointe en annexe,
- de décider le versement d'une participation de 14 960 € nets de taxe, pour 2 ans, à la CCI Versailles-Yvelines,
- de préciser que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget chapitre 65, fonction 633, nature 6556,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° CC\_2019-04-11\_46 du 11 avril 2019 portant approbation de la convention de partenariat avec la CCI de Versailles-Yvelines relative au projet SPôTT,

**VU** le projet de convention,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 2\_Action culturelle-Sport-Tourisme le 18 juin 2024,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le projet 2024-2025 SPôTT pour le développement du tourisme en vallée de la Seine.

**ARTICLE 2 : APPROUVE** la convention de partenariat jointe en annexe.

**ARTICLE 3 : DECIDE** le versement d'une participation de 14 960 € net de taxe (quatorze-mille-neuf-cent-soixante euros) à la CCI de Versailles-Yvelines.

**ARTICLE 4 : PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget 2024, chapitre 65, nature 65568, fonction 633.

**ARTICLE 5 : AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 04/07/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 03/07/2024

Exécutoire le : 04/07/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 27 juin 2024



ZAMMIT-POPESCU Cécile